

N°1230

du 14  
MAI 2019



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Optimiser la budgétisation des investissements des ministères et institutions

**Affiner les programmations par l'option autorisations d'engagement et crédit de paiement**

P.6 En référence à l'Armistice de la Seconde guerre mondiale

**Le cimetière militaire français d'Atakpamé fait peau neuve, des tombes de soldats togolais réhabilités**

P.4 Formation agricole et rurale, et promotion de l'insertion des jeunes

**Le gouvernement passe à l'étape d'animation du projet agricole SAFARI**

P.3 **Avec l'invitation acceptée par le président Faure Gnassingbé**

# Le Togo rejoint le Centre de développement de l'OCDE



Faure Gnassingbé, Président de la République

P.4 Contribution des entreprises minières au développement local et gestion de l'environnement

**Un rapport parle des difficultés pour appliquer les lois**

P.3 A la frontière du Bénin et du Togo, dès juillet

**Des travaux additionnels et confortatifs aux postes de contrôle juxtaposés de Hillacondji/Sanvecondji**

P.3 Relance des activités de l'Association des commissionnaires agréés en douanes

**Charles Gafan aux manettes pour la redynamisation de l'ACAD**

P.3 De ce mardi 14 au jeudi 16 mai, pour des avancées et des innovations dans la filière

**Le CERSA rassemble 300 experts à la Conférence avicole panafricaine à Lomé**

## AZIMUTS INFOS

## Exobiologie : des organismes terrestres peuvent survivre sur Mars

Alors qu'auparavant, il n'était pas évident de penser que quoi que ce soit fût susceptible de survivre à un séjour prolongé dans l'espace, nous savons aujourd'hui que cela est possible ! Dans le cadre d'une expérience réalisée à l'extérieur de la Station spatiale, des organismes terrestres ont survécu 533 jours dans le vide et aux conditions extrêmes de l'environnement spatial. Des résultats qui laissent à penser que la vie pourrait bien exister sur Mars.

Il y a quelques jours, le Centre allemand pour l'aéronautique et l'astronautique allemand (DLR) a rendu publics les conclusions de l'expérience Biomex (2014-2016) qui a consisté à exposer au vide spatial de nombreux organismes terrestres afin d'observer l'impact de cette exposition. Cette expérience, installée sur la plateforme Expose-R2 de l'ESA à l'extérieur de la Station spatiale internationale, a impliqué des échantillons de différents organismes : des bactéries, des algues, des lichens et des champignons, exposés au vide, ont été confrontés à un rayonnement ultraviolet intense et à des variations de température extrêmes à l'extérieur du complexe orbital pendant 533 jours. Certains d'entre eux ont également été exposés à des conditions semblables à celles de Mars.

Parmi les résultats les plus impressionnants, il est à signaler la résistance des archées, des micro-organismes unicellulaires qui existent sur Terre depuis plus de trois milliards et demi d'années et vivant dans l'eau de mer salée. Ils ont montré une résistance très forte aux radiations dans l'espace et sont effectivement revenus sur Terre en tant que "survivants" de l'espace, explique l'astrobiologiste Jean-Pierre Paul de Vera, de l'Institut de recherche planétaire DLR de Berlin-Adlershof et responsable scientifique de Biomex.

## La vie sur Mars ne semble pas impossible

Ces résultats laissent penser que de tels organismes unicellulaires pourraient être candidats à des formes de vie pouvant être trouvées sur Mars ! Mais, aujourd'hui, il est difficile d'imaginer une quelconque forme de vie sur la surface de cette planète en raison d'un sol très oxydant et conjointement avec le rayonnement UV qui n'est pas fortement atténué par une couche d'ozone (qui exerce un effet protecteur sur Terre), de sorte que toutes molécules organiques seraient rapidement détruites.

Mais si, aujourd'hui, la vie en surface n'est pas possible, cela n'a peut-être pas été le cas tout au long de l'histoire de la planète. Les scientifiques sont convaincus qu'il y a 4 à 3,5 milliards d'années, Mars pouvait abriter des écosystèmes analogues à ceux de l'Archéen terrestre. L'existence de formes de vie, au moins très simples sur Mars, au cours des 4,5 milliards d'années de son histoire, est "un principe concevable" pour Jean-Pierre Paul de Vera.

Autres résultats intéressants, ceux concernant les organismes vivants qui existent sur Terre dans des conditions environnementales extrêmes, appelés extrémophiles. En exposant certains d'entre eux dans l'espace, dans des conditions martiennes simulées, les chercheurs ont démontré qu'ils pouvaient, du moins en principe, survivre, voire exister, sur Mars (d'où la nécessité d'appliquer les règles de la protection planétaires).

"Bien sûr, cela ne signifie pas que la vie existe réellement sur Mars", tient à préciser Jean-Pierre Paul de Vera. Mais si la vie en surface est impossible, les scientifiques supposent que son sous-sol profond, en dessous de 5 kilomètres, pourrait héberger une vie endogée analogue à celle du sous-sol terrestre. Cependant, jusqu'à présent, si l'habitabilité de Mars est avérée, aucune preuve de vie éteinte ou en activité sur Mars n'a été trouvée.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA

Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

## Concert

## La nuit du reggae ce 18 mai à l'IFT de Lomé

Le reggae est une musique populaire jamaïcaine née à la fin des années 1960, de la fusion du ska et des rythmes calypso locaux avec le blues et le rock and roll nord-américain, et caractérisée par un rythme binaire syncopé avec le décalage du temps fort. Le genre se métamorphose en reggae, un terme que l'on doit à Frederic Toots Hibbert composit

teur en 1967 de do the reggay. Le jeudi 29 novembre 2018, le reggae de Jamaïque a été inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO, pour sa "contribution à la prise de conscience internationale" sur les questions d'injustice, de résistance, d'amour et d'humanité", grâce à des artistes comme Bob Marley.

Peace Forever et l'Institut Fran-

çais du Togo présentent pour la seconde année consécutive la nuit du reggae. Pour marquer le 38ème anniversaire de la disparition de BOB MARLEY et les 51 ans du reggae, les stars de la musique Reggae Ragga Dancehall se retrouvent le 18 Mai 2018 à l'Institut Français du Togo pour célébrer la NUIT DU REGGAE. Venez découvrir sur scène

DOGA, AGBADJA blu, Empress Rubben, Naty and Stones, Jah Stone, Beighy Star, Waw Tamkoundi, Ibrahim Koanda et plein d'autres venus du Togo, du Ghana, Cameroun et de la Côte d'Ivoire.

18 MAI / 20H00 | GRANDE SCÈNE DE L'IFT | ENTRÉE : 1.000 FCFA - LOMÉ

## Université de Lomé

## Un colloque international sur la littérature togolaise en janvier 2020

Le présent colloque se veut une rencontre d'échanges et un bilan général de la littérature togolaise, à l'instar des journées d'étude organisées par le CoDIReL en 2013, 2014, 2015 et 2016, qui ont abouti à la publication de Littérature togolaise. Discours et figures d'autorité (2018, Éditions Continents).

L'objectif du colloque est de cerner de plus près les productions littéraires nationales et d'ouvrir des pistes pour un accompagnement théorique, critique et éditorial efficient de celles-ci. Nous optons pour un dépassement des polémiques qui ont agité la réflexion exégétique au sujet de la reterritorialisation des littératures africaines, pour concevoir chaque littérature nationale comme une sous-entité entretenant un rapport, non plus d'opposition, mais d'inclusion avec d'autres littératures nationales et l'entité fédératrice (littérature africaine). Ainsi le concept de "littérature nationale" acquiert une dimension pragmatique, en ce sens qu'il permet la prise en charge d'un corpus d'œuvres situées ou non dans un même espace géographique et partageant, sur la base de la quête de valeurs et d'aventures esthétiques, un fonds d'imaginaire social et psychologique lié à l'origine commune des auteurs.

À ce titre, la littérature togolaise, comme champ de recherche académique, nécessite une approche rigoureuse. La léthargie qui a souvent prévalu sur ce chantier - en dépit de quelques initiatives appréciables - est fondamentalement liée au caractère éparé ou hétérogène du réper-



toire, et au déficit d'études critiques. On peut envisager ces deux problèmes tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Quel que soit l'aspect considéré, la question qui resurgit est celle des savoirs quels liens existent entre la conscience nationale et l'imaginaire collectif tel qu'il se reflète dans les œuvres littéraires. On assiste depuis deux décennies à un regain d'enthousiasme - réel quoique mitigé - dans la prise en charge de cette littérature. Cet éveil s'observe chez tous les acteurs de la chaîne du livre (auteurs, lecteurs, éditeurs, promoteurs, mécènes, libraires, critiques, etc.) Au-delà du constat, il importe d'orienter la réflexion vers la recherche de solutions pratiques visant à harmoniser des dynamiques, afin de soutenir l'engouement autour de l'objet livre et de la création littéraire.

Les contributions devront s'inscrire dans les axes suivants :

## Axe 1 : L'histoire littéraire

Les réflexions inscrites dans cet axe porteront sur la taxonomie, la périodisation, la question des supports du livre, l'évolution historique des genres et des formes littéraires,

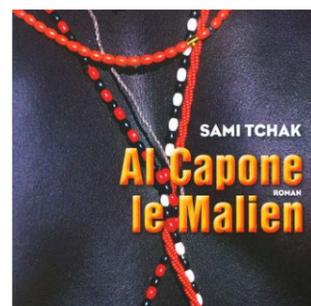
la problématique genre et l'expression littéraire féminine, les relations entre la littérature et l'histoire, les rapports de pouvoir et d'influence témoignant de l'existence d'un champ littéraire, etc. Quelques réflexions appréciables ont pu jeter des bases sur chacune de ces orientations thématiques. Le besoin d'un travail plus approfondi se fait cependant ressentir. Il s'agira, entre autres tâches, de capitaliser l'existant à partir d'une bibliographie quasi-exhaustive, de réaliser une critique serrée des sources, d'opérer des choix méthodologiques pertinents et d'élaborer une histoire littéraire cohérente.

## Axe 2 : La poétique

Autant l'histoire littéraire vise à faire ressortir les forces et les faiblesses de la littérature existante, autant la poétique peut en tirer des orientations pour la littérature vivante, celle qui continue de s'écrire. Le but de la poétique est de saisir les harmoniques du discours, de révéler au texte littéraire sa beauté et sa pertinence historique, mais aussi d'interroger ses limites thématiques et esthétiques. On pourrait également s'intéresser à d'autres champs de la poétique comme la poétique des valeurs, la géopoétique, etc.

## Axe 3 : La didactique

Les préoccupations prioritaires amèneront les contributeurs à répondre aux questions suivantes : Quel est l'état des lieux de la portion réservée à l'enseignement de la littérature togolaise dans les programmes académiques ? Quelles sont les œuvres à considérer



dans le répertoire des classiques de la littérature togolaise ? Quels critères déterminent le processus de consécration ? Comment concilier l'enseignement de cette littérature avec la logique des valeurs et des compétences pédagogiques ? Sous quelles formes adapter les textes sélectionnés en contenus pédagogiques ? Comment exploiter les atouts de l'intermédialité et des TIC au service de l'utilisation didactique des textes ? Par quels moyens susciter chez les apprenants l'engouement de la lecture et de la production littéraire ancrée dans l'expérience nationale ?

Vos propositions de communication devront comporter : Des indications sur l'auteur (nom et prénoms, université d'attache, adresse) ; le titre de l'article ; un abstract de 250 à 300 mots indiquant clairement la problématique, la méthodologie et l'intérêt scientifique ; es mots clés (4 ou 5 mots).

Les propositions devront être envoyées au plus tard le 15 septembre 2019 aux adresses électroniques suivantes : codirel@hotmail.com et codirel@univ-lome.tg

## Nécrologie

## La chanteuse et actrice américaine Doris Day est décédée

Connue pour ses rôles dans le cinéma hollywoodien des années 1960, l'actrice Doris Day est décédée à l'âge de 97 ans, a annoncé lundi sa fondation citée par les médias. Selon sa fondation, consacrée à la défense des animaux, Doris Day, qui souffrait d'une pneumonie, est morte ce lundi à son domicile en Californie.



Considérée comme l'une des actrices les plus productives de sa génération, elle restera notamment l'inoubliable épouse de James Stewart dans le film policier "L'homme qui en savait trop", d'Alfred Hitchcock. Dans ce film, l'une des scènes - mémorable - où elle interprète la chanson "Que sera, sera (Whatever will be, will be)"

(ci-dessus sur la vidéo), qui sera récompensée après-coup de l'Oscar de la meilleure chanson originale en 1956.

Pour la critique de cinéma Molly Haskell, Doris Day est "l'actrice la plus sous-estimée, la moins bien reconnue qui soit jamais passée par Hollywood".

Avec l'invitation acceptée par le président Faure Gnassingbé

## Le Togo rejoint le Centre de développement de l'OCDE

Late Pater

Le président Faure Gnassingbé a accepté, au nom du Togo, l'invitation adressée au pays à devenir membre à part entière du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Par cette adhésion, le Togo devient également membre du Comité directeur du Centre de développement et s'impliquera davantage dans les activités de l'organisation.

Faure Gnassingbé s'est félicité de cette décision qui ouvre la voie à une nouvelle vitalité dans les relations du Togo avec l'organisation basée à Paris. Cela devra également faciliter un meilleur partage d'expériences en matière de développement.

L'OCDE, qui travaille avec les économies émergentes et en dé-

veloppement à « bâtir un monde plus fort, plus sain et plus juste », compte désormais avec cette adhésion du Togo, 55 pays dont 10 africains et l'Union européenne qui participe aux travaux. par la voix de son secrétaire général, Monsieur Angel Gurría, l'OCDE s'est réjoui de la perspective d'approfondir ses relations avec le Togo.

Le directeur du centre de développement de l'OCDE, Mario Pezzini, sera présent au Forum économique Togo-UE en juin prochain.

En rappel, l'OCDE a publié une analyse de l'impact des politiques fiscales et de protection sociale sur les inégalités et la pauvreté au Togo, en septembre 2018. Deux conclusions ressortent de cette analyse : la politique fiscale réduit les inégalités au Togo, mais appauvrit les ménages les plus pau-



Le Président Faure Gnassingbé

vres. Tout en ajoutant que le gouvernement togolais a entrepris des réformes importantes après la crise des années 90 dans le but d'améliorer les conditions de vie de la population grâce à des politiques publiques adaptées, notamment à travers la Stratégie de crois-

sance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE). Malgré des améliorations du niveau d'éducation et une augmentation de l'espérance de vie, les défis en termes de pauvreté et d'inégalités restent très importants. L'étude estime l'impact redistributif des revenus fis-

caux (les impôts) et des dépenses fiscales à travers les transferts monétaires, non monétaires, et les subventions, sur les revenus des ménages et les inégalités. « L'impact des transferts sur la pauvreté est au contraire négatif pour la plupart des ménages pauvres, qui deviennent des payeurs nets dans le système fiscal. Les subventions en électricité et dans l'agriculture reçues par les ménages les plus pauvres sont en effet moins importantes que la somme totale payée par ces ménages en impôts indirects. La politique fiscale togolaise augmente ainsi le taux de pauvreté de 6 points - ce qui correspond à la moyenne des pays de comparaison. Les subventions reçues par les ménages pauvres et vulnérables sont plus faibles que la TVA payée, ils sont donc des payeurs nets dans le

système fiscal togolais, contribuant plus aux recettes publiques qu'ils ne bénéficient des dépenses publiques. Le Togo n'a pas à ce jour de programme de transferts monétaires de taille suffisante (il couvre moins de 0.5% de la population) pour protéger les ménages les plus vulnérables. Le Togo est un cas particulier dans la mesure où l'impact fiscal est quasiment entièrement le résultat des politiques d'accès à la santé et à l'éducation publique. La plupart des systèmes fiscaux réduisent les inégalités à travers des transferts directs ou des subventions, ainsi que les services publics. Les transferts directs et les subventions n'ont cependant pas d'impact sur les inégalités au Togo », a indiqué le document.

Relance des activités de l'Association des commissionnaires agréés en douanes

## Charles Gafan aux manettes pour la redynamisation de l'ACAD

Un nouveau souffle et un nouveau départ pour l'Association des commissionnaires agréés en douanes (ACAD), une émanation de l'Association Professionnelle des Compagnies de Navigation et Consignation de Navire au TOGO (NAVITOGO) qui végétait dans une léthargie depuis belle lurette. Il s'agit d'un regroupement de professionnels, de commissionnaires agréés en douane du secteur du transit et de la logistique. L'association comprend des poids lourds dans le domaine des activités portuaires tels que DAMCO, SAGA Togo, AS TRANS International, TDL et Bolloré Transports et Logistics Togo dont le PDG, Charles Kokouvi Gafan assure désormais la présidence.

Selon lui, la création d'une telle structure s'inscrit dans la vision de ces acteurs portuaires de se muer en une force de proposition pour une meilleure organisation du secteur tout en renforçant son apport à l'émergence de l'économie togolaise. « Nous mettre ensemble traduit notre volonté à faire progresser les pratiques de notre métier », a-t-il dit indiquant que « l'ACAD veut être un interlocuteur légitime auprès des organes de l'Etat, associations partenaires ou tout autre mouvement œuvrant dans le domaine économique ».

Sur la pertinence de l'existence d'une telle organisation, vu qu'il en existe déjà d'autres dans le secteur, Charles Kokouvi Gafan a indiqué que le métier de commissionnaire en douane est noble, professionnel et respectable, car le commissionnaire est aujourd'hui au cœur des importations et des exportations, du commerce international et constitue un des socles de l'économie du Togo. Dans le sillage



Charles K. Gafan, nouveau président de l'ACAD

des efforts du gouvernement pour l'amélioration du climat des affaires pour rendre attractif la « destination Togo » aux investisseurs étrangers, et qui a valu d'ailleurs au pays de faire un bond remarquable de 19 places dans le Doing Business (DB) de l'année dernière, Charles Kokouvi Gafan relève qu'il faut un investissement de tout un chacun pour améliorer ce score, le Togo visant le Top 100 du DB cette année.

A en croire le Président de l'ACAD, sa structure est un maillon de la grande chaîne des opérateurs de logistique qui a fait le choix d'être un partenaire légitime du gouvernement. « Il faut savoir que la douane joue un rôle de mobilisateur des ressources de l'Etat et contribue à la promotion du secteur privé avec pour finalité, une croissance économique soutenue susceptible de générer des richesses et de lutter contre la pauvreté », a-t-il relevé.

C'est aussi le vœu exprimé par le Président du Conseil National du Patronat du Togo (CNP) qui dit compter sur la détermination et le sens des affaires des membres de l'ACAD pour mettre les autres groupements de commissionnaires du Togo au diapason de leurs homologues de l'espace Uemoa. Tamégnon Comla, puisqu'il s'agit

de lui, en a appelé à une confédération des commissionnaires agréés en douane du Togo, une communauté d'intérêt de leur secteur d'activité. « C'est à ce titre que nous vous convions à collaborer avec l'Union des Professionnels agréés en Douanes et tout autre professionnel dans votre secteur d'activités », a-t-il dit, les invitants à être des membres actifs du CNP.

A la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), on se réjouit de la création de l'ACAD d'autant que les hautes autorités du pays ont décidé de faire confiance au secteur privé afin qu'il joue sa partition dans la création de richesses dans le pays. En conviant les membres de l'ACAD à prendre conscience de leur responsabilité en appliquant les valeurs d'ingéniosité et de probité morale, Glé Amétépé de la CCIT leur suggère un travail d'assainissement du secteur, une exigence majeure pour la réduction des coûts de la chaîne des transports dans un contexte de compétitivité des prix et des services. « Nous allons constituer un corps de convergence de bonnes pratiques pour donner davantage de crédit à notre profession commune », rassure Charles Kokouvi Gafan, en écho à toutes ces propositions et sollicitations.

De ce mardi 14 au jeudi 16 mai, pour des avancées et des innovations dans la filière

## Le CERSA rassemble 300 experts à la Conférence avicole panafricaine à Lomé

Trois cents (300) chercheurs et experts de quinze (15) pays sont attendus à la Conférence Avicole Panafricaine (CAP), de ce mardi 14 au jeudi 16 mai, à l'Auditorium de l'Université de Lomé, dans le but « de mettre ensemble différents acteurs de la filière pour faire le point des avancées et des innovations tout en leur permettant de faire des échanges fructueux », explique le Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) qui organise la rencontre avec la branche togolaise de l'Association Mondiale des Sciences Avicoles (en anglais WPSA). La rencontre mobilisera des enseignants-chercheurs, des experts, des éleveurs et des indus-

triels d'une quinzaine de pays : Afrique du Sud, Belgique, Bénin, Burkina, Chine, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ghana, France, Lesotho, Nigeria, Pays-Bas, Sénégal, Togo et Turquie.

Une soixantaine de communications scientifiques, dont une moitié orale et l'autre en posters, sera présentée. Elles portent sur cinq grandes thématiques que sont : environnement et systèmes de productions avicoles ; alimentation ; nutrition et métabolisme ; reproduction et incubation qualité des produits ; transformation et sécurité sanitaire ; et de l'économie de la production, note le CERSA dans un communiqué. Le centre s'est fixé comme missions

de former des étudiants de niveau Master et Doctorat venant de différentes nationalités mais aussi de renforcer les capacités des professionnels de la filière avicole en formations de courte durée pour les professionnels ou toute autre personne intéressée par la filière.

Le CERSA est un centre d'excellence de l'Université de Lomé créé en 2014. Il est financé par la Banque mondiale à hauteur de 8 millions de dollars. Il ambitionne de contribuer à la sécurité alimentaire à travers la filière avicole en formant des professionnels, des techniciens et des experts en la matière. Des étudiants d'une dizaine de nationalités suivent leur formation post-universitaire au CERSA.

A la frontière du Bénin et du Togo, dès juillet

## Des travaux additionnels et confortatifs aux postes de contrôle juxtaposés de Hillacondji/Sanveecondji

Les gouvernements béninois et togolais ont reçu des dons en diverses monnaies du Fonds africain de développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet multinational Bénin/Togo de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou et de facilitation du transport sur le corridor Abidjan-Lagos, phase 1 (PR-5). Ils envisagent d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces dons pour financer le contrat de services de consultants pour la réalisation des prestations de contrôle et de surveillance des travaux additionnels

et confortatifs des postes de contrôle juxtaposés (PCJ) de Hillacondji/Sanveecondji situés à la frontière des deux pays. Les services prévus comprennent, entre autres, la surveillance ainsi que les contrôles technique, administratif et financier des travaux additionnels et confortatifs. Les travaux additionnels et confortatifs de construction concernent l'agrandissement de la surface des parkings 4 et 11, la réalisation de la voie VIP (axe 14 de 600 mètres linéaires), la construction d'une bache à eau, la protection de la

berge avec des murs en gabion, l'édification des bâtiments des services commerciaux et la construction de deux bâtiments santé pour le compte de l'Organisation du corridor Abidjan-Lagos (OCAL).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 23 mai 2019 à 16h00 heures locales. La date de commencement des prestations est prévue en juillet 2019. La mission se déroulera durant la période de juillet à décembre 2019 sur une durée d'environ six mois.

Contribution des entreprises minières au développement local et gestion de l'environnement

## Un rapport parle des difficultés pour appliquer les lois

Jean AFOLABI

Plusieurs années après sa mise en place, le cadre légal et réglementaire relatif à la gestion environnementale et sociale du secteur minier a été analysé dans le rapport final de l'évaluation environnementale et sociale stratégique du secteur minier au Togo, datant de novembre 2018. Il ressort que la loi n°2011-008 relative à la contribution des entreprises minières au développement local et régional de 2011 rencontre des difficultés dans sa mise en application, privant ainsi les communautés affectées par les activités minières de bénéficier d'une contribution plus juste à leur développement économique et social. La loi, en son article premier, fait obligation à tout exploitant de ressources minières reconnu de contribuer au développement local ou régional. Cette contribution consiste en une participation financière et en la réalisation d'œuvres socioéconomiques et communautaires par l'exploitant dans la préfecture, le canton ou le village concernés par l'exploitation. Selon l'article 2, la participation financière est annuelle et versée à la fin de chaque année d'exploitation. Alors que l'article 3 précise sans équivoque que sa gestion est assurée par un organe tripartite formé par les représentants de l'administration, des exploitants et de la population locale.

L'auteur du rapport constate que «les sociétés minières n'appliquent pas encore cette loi de 2011 car elle manque de textes d'application ; cette loi de 2011 n'a pas encore de décrets d'application. Cela empêche sa mise en application». «Cependant, des mesures spécifiques sont prises au cas par cas en attendant l'entrée en vigueur des textes d'application», ajoute-t-il.

L'analyse a aussi concerné la loi-cadre sur l'environnement qui fournit deux outils efficaces de gestion de l'environnement : l'étude d'impact sur l'environnement et l'audit environnemental. Ce cadre juridique et réglementaire pour la gestion de l'environnement au Togo a créé des conditions favorables à l'intégration de l'environnement dans les stratégies de développement socio-économique, même s'il demeure incomplet en ce qui concerne les dispositions réglementaires, directives d'application, mécanismes de coordination (intersectorielle et interministérielle) et normes environnementales. Mais la mise en application de la loi-cadre rencontre d'énormes difficultés liées à la faible capacité des institutions clés en termes de ressources humaines et financières, notamment en ce qui concerne le suivi et contrôle environnemental, malgré la création d'un service dédié à cette thématique

au sein de l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE). Les études d'impact environnemental et social sont des rapports plutôt descriptifs qui ne traitent pas en profondeur de l'analyse et de l'évaluation des impacts des projets miniers. Il en résulte une faible qualité des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) proposés. Dans la pratique, il y a très peu d'inspections environnementales dans les entreprises minières en raison du manque de ressources financières et de capacité technique de l'ANGE.

La loi n°2008-005 du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur l'environnement stipule, dans son article 5, que la gestion de l'environnement et des ressources naturelles doit se faire dans le respect des principes fondamentaux, notamment le principe de développement durable, le principe d'information, le principe de prévention, le principe de précaution, le principe pollueur-payeur, le principe de responsabilité, le principe de participation, le principe de subsidiarité. Elle traite également des questions liées à la gestion des déchets, des substances chimiques nocives ou dangereuses, des pollutions et nuisances et des rejets susceptibles de présenter un danger pour l'homme, la faune, la flore et l'environnement en général. Ses principaux textes d'application sont le décret du 23 mars

2017 fixant la procédure des études d'impact environnemental et social ; le décret du 16 mars 2011 fixant les modalités de mise en œuvre de l'audit environnemental ; le décret du 22 avril 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'ANGE ; l'arrêté du 22 décembre 2017 fixant la liste des activités et projets soumis à l'étude d'impact environnemental et social, l'arrêté du 22 décembre 2017 fixant les modalités de participation du public aux études d'impact environnemental et social ; l'arrêté du 22 décembre 2017 portant conditions d'agrément de consultants en évaluations environnementales.

Seulement, constate le rapport, «depuis l'entrée en vigueur de la loi-cadre sur l'environnement, rares sont les sociétés minières qui ont réalisé un audit environnemental et social. Le dernier audit réalisé est celui de la SNPT en 2017, dont un examen approfondi du rapport d'audit par un cabinet de consulting international a décelé plusieurs insuffisances». Par ailleurs, «il a été constaté que très peu d'exploitants minières soumettent les rapports de suivi environnemental suite à l'audit, tel que demandé par l'ANGE. Ce manquement empêche un suivi et contrôle adéquat de l'application des plans de gestion environnementale et sociale dans le secteur minier».

Formation agricole et rurale, et promotion de l'insertion des jeunes

## Le gouvernement passe à l'étape d'animation du projet agricole SAFARI

Jean Afolabi

Dans le cadre du Projet de renforcement des dispositifs de formation agricole et industrielle au Togo, l'Agence française de développement (Afd) s'est engagée, depuis juin 2017, à aider l'Exécutif togolais dans la mise en œuvre de sa composante 1 relative à la Structuration, amélioration de la formation agricole et rurale et de l'insertion (SAFARI). Dans le but visé de contribuer au développement des filières de formation professionnelle agricole et rurale à travers l'amélioration de l'offre de Formation agricole et rurale (FAR), la promotion de l'insertion des jeunes et le renforcement du pilotage du dispositif de la FAR. SAFARI est structuré autour de trois (3) volets que sont : i) appui aux centres de formation agricole et rurale (CFAR) ; ii) appui institutionnel/coordination de la FAR ; et iii) coordination du projet.

Mais dans l'appui à l'organisation et au fonctionnement du projet et à l'amélioration et à la formation professionnelle agricole et rurale (APCFAR), il est prévu le volet «animation» ; qui consiste à : jouer le rôle d'intermédiaire entre les CFAR, le bureau exécutif de l'APCFAR et la coordination opérationnelle déléguée au projet et/

ou avec d'autres partenaires, en faisant remonter les besoins du terrain... Sous la supervision du Bureau exécutif de l'Association professionnelle des centres de formation agricole et rurale, l'animation aura pour missions : 1) de contribuer à la recherche de partenariats techniques et financiers pour l'APCFAR ; 2) de rechercher, capitaliser les ressources à mutualiser entre les CFAR et faciliter leur accès et utilisation. Une candidature est recherchée à cet effet, d'ici la semaine prochaine, pour un mandat d'un an renouvelable. Le candidat retenu sera basé à l'Institut de formation agricole de Tové (Kloto), avec des déplacements fréquents dans les autres régions du pays.

De source proche du dossier, le diagnostic de la formation agricole et rurale au Togo réalisé en 2012 a révélé l'existence de centres de formation agricole qui opèrent sur toute l'étendue du pays, notamment avec des fortunes diverses, sans réelle stratégie commune avec des offres de formation non adaptées aux besoins en compétences de leurs territoires, des matériels, outils pédagogiques obsolètes, des infrastructures et équipements non adaptés. Des CFAR peinent ainsi à faire face aux nombreux défis de fon-

ctionnement de mobilisation des ressources et de financement de leurs programmes respectifs. D'un coût total de 5 millions d'euros, le projet SAFARI a identifié quarante-sept (47) centres dont huit (8) publics classés en trois catégories (fragile, intermédiaire et dynamique) sur toute l'étendue du territoire.

C'est en vue de contribuer à l'amélioration et à la promotion de la formation professionnelle agricole et rurale au Togo que l'APCFAR a été créée en octobre 2015 avec pour mission de : i) participer à l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle agricole et rurale au Togo ; ii) mutualiser les expériences en matière de formation professionnelle agricole et rurale dans le pays ; iii) animer un partenariat agissant avec les ministères en charge de la formation agricole et rurale, le patronat et les partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur agricole et rural ; iv) participer à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la formation agricole et rurale (SNFAR) ; v) représenter les centres de formation agricole et rurale auprès de ses partenaires public et privé.

Optimiser la budgétisation des investissements des ministères et institutions

## Affiner les programmations par l'option autorisations d'engagement et crédit de paiement

Les évaluations des finances publiques par les systèmes PEFA, PEMFAR et PIMA conduites au Togo en 2015 et 2016 ont mis la lumière sur la nécessité d'améliorer la gestion des dépenses d'investissement. Dans un contexte d'annualité budgétaire, leur gestion se révèle, en effet, souvent par un démarrage tardif de l'exécution du budget, la lenteur dans la passation des marchés et dans l'exécution de la dépense, des modifications en cours de gestion, des délais nettement supérieurs au délai contractuel dans l'exécution des prestations ainsi que des retards dans leur paiement. C'est ce qu'a touché du doigt le secrétaire général Badanam Patoki du ministère de l'Economie et des finances, à un atelier consacré au sujet hier lundi 13 mai à Lomé. Et de souligner à l'occasion qu'il est ainsi apparu nécessaire d'affiner la programmation et la budgétisation des investissements des ministères et institutions comme le prévoit la loi organique n°2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances.

A ce titre, et dans le cadre de la



Badanam Patoki (c), Secrétaire général du ministère de l'Economie et des finances

préparation au passage au budget programme 2020, rappelle M. Patoki, «des formations et des travaux expérimentaux ont été réalisés dans trois ministères pilotes notamment les ministères chargés de l'Agriculture, des Infrastructures et des Finances. De même, un vivier d'environ soixante-dix (70) experts nationaux a été formé en la matière». «Il s'agit aujourd'hui d'étendre cette méthodologie à tous les ministères et institutions en les appuyant pour la déclinaison de leurs investissements en autorisations d'engagement et en crédits de paiement (AE/CP)».

Officiellement, l'atelier de Lomé

est attendu pour faire connaître aux acteurs concernés les prin-

cipes de programmation et de budgétisation des investissements en AE/CP. Il a été accompagné dans les neuf (9) groupes constitués pour la programmation et la budgétisation des investissements en AE et CP par les experts nationaux formés. Sur cette base, est-on indiqué, tous les ministères et institutions devront décliner leurs investissements en AE/CP aussi bien pour les projets en cours que pour les nouveaux projets. Les travaux seront validés par les autorités de chaque mi-

nistère et institution du pays.

D'après Badanam Patoki, les travaux sur les AE et CP est une suite logique de la revue qualité des programmes et actions réalisée au cours des deux dernières semaines. Les résultats de ladite revue ont permis d'actualiser les documents de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD) et les projets annuels de performance (PAP) des différents ministères.

En réponse aux demandes croissantes de la clientèle, et par souci de gain de temps

## ASKY lance son appli mobile !

ASKY, la compagnie aérienne panafricaine annonce le lancement de son appli mobile. Ceci dans le but de répondre aux demandes croissantes de ses clients, explique un communiqué de presse de la compagnie. Ainsi, ASKY propose à présent à ses passagers d'acheter leurs billets d'avion directement via son application mobile ASKY, ou faire

simplement une réservation avec toutes les informations tarifaires à disposition. L'application (disponible sur le site : www.flyasky.com) permet de consulter toutes les formules proposées par ASKY, que ce soit pour les réservations et l'achat de billets, l'état de vols, les services et avis aux clients ou l'adhésion au programme de fidélisation «ASKY Club», précise

le texte.

ASKY est la compagnie aérienne panafricaine qui a été créée par les institutions régionales : la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et le groupe

(suite à la page 6)

KARATE / ZONE 3

## Le Togo s'en sort avec sept médailles

Le Togo participe aux 18e championnats d'Afrique de Karate de la Zone III de l'UFAK qui prend fin dimanche 12 mai 2019 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Les catégories Cadet, Junior et Senior étaient en lice à la salle polyvalente du Palais des Sports de Treichville.

**Hervé A.**

Avec un nombre réduit de 5 athlètes, le Togo s'en sort avec 7 médailles dont 2 en argent et 5 bronzes.

Tout d'abord Toglo Vivien qui s'illustre en prenant la 3e place et une médaille de bronze au Kata cadet garçons ainsi qu'au Kumité cadet moins de 52 kg. Ensuite Bagou Prisca, le suit avec la 3e place, médaille de bronze au Kata Junior filles et au Kumité Junior filles de plus de 58 Kg.

Koulinea Tarrah Brice, de son côté, a réalisé les mêmes performances chez les Juniors Gar-

çons alors que d'Almeida Odiliana remporte l'argent avec une deuxième place chez les seniors Dames. Seul Koudjo Clément est revenu bredouille.

" Je suis très fier... je n'ai pas démerité. Les adversaires étaient préparés. Cela n'a pas été facile. Je félicite toute l'équipe togolaise qui a fait de son mieux. Je remercie notre Dtn qui nous encadre depuis le mois d'octobre et notre entraîneur", a ajouté Koulinea Tarrah Brice.

Plus de 350 karatékas issus de 7 pays dont le Liberia, le Burkina Faso, le Togo, la Côte d'Ivoire ont pris part à ce tournoi.



JEUX OLYMPIQUE

## Les Etats-Unis, triomphateurs annoncés à Tokyo 2020

A moins de 400 jours de l'ouverture, l'agence Gracenote a publié à l'occasion de SportAccord 2019 sa première version du tableau virtuel des médailles des Jeux de Tokyo 2020. Il a été établi à partir des résultats des événements majeurs du calendrier international depuis le début de l'olympiade.

Sans grande surprise, les Etats-Unis pointent en tête. Les Américains sont crédités d'un potentiel de 123 médailles, dont 47 en or. Aux Jeux de Rio 2016, Team USA avait rafflé 121 médailles. Les prévisions lui en accordent deux nouvelles. Elles seraient obtenues dans 28 sports différents. Un record. Avec un tel résultat, les Etats-

Unis domineraient le classement des médailles pour la septième fois consécutive aux Jeux d'été. Gracenote prédit que les Etats-Unis décrocheront 47 médailles de plus que leur suivant immédiat, la Chine, au classement des médailles. Un gouffre.

Autre tendance attendue : un spectaculaire bond en avant du Japon. Gracenote lui prédit 31 médailles d'or, pour un total de 63 places sur le podium. Le pays hôte améliorerait de 54% son résultat collectif des Jeux de Rio 2016. Il viendrait menacer la Chine pour la deuxième place, au moins au nombre de titres olympiques.

La Chine devrait reprendre son allure. Tombée à " seulement " 70 médailles en 2016, son résultat le plus modeste depuis les Jeux d'Athènes en 2004, elle devrait rebondir légèrement.

Le cas de la Russie s'avère plus aléatoire. Avec une prévision de 66 médailles, son équipe olympique devrait améliorer son résultat des Jeux de Rio 2016 (55 médailles). Mais son équipe d'athlétisme est toujours suspendue par l'IAAF. Sa présence possible aux Jeux de Tokyo permettrait d'augmenter le nombre de places sur le podium de la Russie.

Gracenote anticipe un recul de la Grande-Bretagne (46 mé-

dailles, contre 67 aux Jeux de Rio 2016), mais lui prédit malgré tout une place dans le top 5 des nations.

L'Australie devrait remonter vers les sommets, jusqu'à menacer les Britanniques dans le top 5. Mais elle devra, pour cela, retrouver en natation ses résultats obtenus aux Jeux entre 2000 et 2008.

La France, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas complètent le classement des 10 premiers pays. Les Pays-Bas, peu habitués à une telle position, pourraient remplacer le Canada dans le top 10. Ils le devraient notamment à des progrès en cyclisme et en voile.

AIBA

## Mohamed Moustahsane, optimiste pour l'AIBA

Désigné en mars dernier pour suppléer l'Ouzbek Gafur Rahimov à la présidence de l'AIBA, Mohamed Moustahsane a fait le voyage à Gold Coast, en Australie, pour assister cette semaine à SportAccord 2019. Sa première sortie officielle dans le mouvement olympique depuis son arrivée aux commandes. Il a répondu aux questions de FrancsJeux.

A moins de deux semaines d'une réunion de la commission exécutive du CIO décisive pour l'avenir olympique de la boxe et de l'AIBA, êtes-vous confiant ou inquiet ?

Je reste optimiste quant à la participation de la boxe aux Jeux de Tokyo 2020. Le président Thomas Bach l'a encore répété, la boxe sera à Tokyo 2020. J'ai confiance. Notre sport sera présent.

Etes-vous aussi optimiste sur l'avenir de l'AIBA ?

La commission d'enquête du CIO rendra son rapport le 22 mai. Elle a commencé son travail il y a quelques mois. L'AIBA a donné tous les documents demandés et répondu à toutes les questions posées par cette commission. Je reste confiant. Le rapport montrera que nous avons accompli d'énormes progrès à tous les niveaux, arbitrage, finance, antidopage et gouvernance.

Avez-vous rencontré Thomas Bach depuis votre désignation comme président par intérim de l'AIBA ?

Non. Je n'ai pas encore eu l'occasion de le voir. Il n'est pas prévu que je le rencontre. Le CIO a pris la décision de limiter ses contacts avec l'AIBA sur le plan administratif. Nous respectons cette décision.

Le CIO prétend pouvoir organiser le tournoi olympique de boxe aux Jeux de Tokyo sans

vous. Serait-il aussi capable de se passer de l'AIBA pour tout le processus de qualification ?

Je doute que ce soit facile.

Jusqu'où seriez-vous prêt à aller dans l'hypothèse où le CIO prenne la décision d'exclure l'AIBA du mouvement olympique ?

Je suis très optimiste quant à l'issue de cette crise. Il y aura toujours une solution à trouver et une discussion à avoir, dans l'intérêt du sport.

Vous n'engageriez pas de poursuite contre le CIO ?

C'est tout à fait hors de mes plans. J'ai pris la présidence de l'AIBA pour servir et défendre la boxe, pas pour aller au tribunal. Je travaillerai jusqu'à la dernière minute pour trouver une issue favorable, dans l'intérêt du sport et des sportifs.

Quelle est aujourd'hui la si-



tuation financière de l'AIBA ?

La situation financière de l'AIBA est stable. Nous ne sommes pas en crise. Mais il est certain que pouvoir organiser les tournois de qualification olympiques, puis être présent aux Jeux de Tokyo 2020, constituerait un sérieux coup de pouce financier pour l'AIBA.

Un dirigeant russe a proposé de prendre personnellement à sa charge la dette de la Russie afin de rassurer le CIO et écarter la

## La Belgique récupère les Mondiaux 2023

Mauvaise passe pour Morinari Watanabe. L'AFP révèle que le dirigeant japonais, président de la Fédération internationale de gymnastique (FIG), a vu son projet d'accorder à la ville de Tokyo les Mondiaux 2023 contrarié par une décision du Tribunal arbitral du sport (TAS). La candidature japonaise était en concurrence avec celle de la ville belge d'Anvers. Mais elle est arrivée hors délai.

La FIG explique avoir lancé officiellement le processus de candidature en juin 2018, en fixant aux fédérations nationales " au 30 novembre 2018 " la date limite pour recevoir les candidatures. " Or, le formulaire de candidature mentionnait comme date-limite d'envoi des documents +mi-décembre+, ce qui a conduit à un malheureux problème d'interprétation ", explique la FIG.

Deux candidatures ont été déposées : celle de la Fédération royale belge le 14 décembre, puis celle du Japon le 21 décembre. Suite à une plainte de la Belgique, estimant que la candidature japonaise hors-délai, le comité exécutif de la FIG a pourtant pris la décision en février d'accepter les deux candidatures. La Fédération royale belge de gymnastique a saisi le TAS.

Elle a obtenu gain de cause. Fin avril, le tribunal basé à Lausanne a ordonné à la FIG " d'invalidiser la candidature du Japon pour les Mondiaux 2023 car cette candidature était arrivée hors délai ", selon une source citée par l'AFP. Début mai, la FIG a donc désigné Anvers. Mais, surprise, la décision du TAS n'a pas été publiée, contrairement à l'usage, les parties concernées ayant demandé au tribunal de " rester discret ". Raté.

## Ménage à trois à l'anglaise

Après la dernière journée de Premier League dimanche, Pierre-Emerick Aubameyang, Mohamed Salah et Sadio Mané ont tous les trois joueurs été élus meilleurs buteurs pour cette saison 2018-2019. Les trois attaquants africains ont chacun inscrit vingt-deux buts, soit dix de moins que l'Égyptien la saison dernière, ce qui lui avait permis de finir en tête du classement.

Ce n'est pas la première fois que trois joueurs finissent à égalité sur la première marche du classement des buteurs de Premier League. Lors de la saison 1997-1998, Dion Dublin, Michael Owen et Chris Sutton avaient tous les trois inscrit 18 buts avant que ce scénario ne se répète la saison suivante, Owen ayant partagé le trône avec Dwight York et Jimmy-Floyd Hasselbaink.

" Ça signifie beaucoup. Je suis vraiment heureux et fier de ce titre. Je partage ce trophée avec Mané et Salah. J'aime bien ces deux gars. Nous représentons l'Afrique, c'est donc un bon signe pour le continent ", a déclaré Pierre-Emerick sur le site officiel des Gunners.

## Accord Real Madrid - Chelsea pour Hazard

Eden Hazard devrait être joueur du Real Madrid la saison prochaine. Depuis plusieurs mois déjà, la rumeur enfle, et le retour de Zinedine Zidane sur le banc madrilène semble avoir tout accéléré, le tacticien tricolore étant particulièrement fan du Belge. Il fallait cependant encore trouver un accord avec Chelsea, mais la situation contractuelle du joueur, avec un contrat expirant en juin 2020, jouait en faveur du club de la capitale espagnole.

" J'ai pris ma décision. Moi aussi, j'aurais préféré que ça se passe de manière différente (la fin de saison des Blues, ndr), mais ça n'a pas été le cas malheureusement. J'attends toujours. J'ai pris ma décision, mais je ne contrôle pas tout. Il y a deux semaines, je suis allé répéter au club ce que je voulais. Je suis sûr de ma décision ", expliquait de son côté Eden Hazard dimanche après le match de son équipe face à Leicester, alors que son entraîneur Maurizio Sarri avait déjà affiché son pessimisme quant à l'avenir de sa star à plusieurs reprises en conférence de presse.

Lundi, L'Équipe explique que le transfert du joueur formé au LOSC vers le club qui est encore champion d'Europe en titre est bouclé. Il sera annoncé après la finale de Ligue Europa que les Blues vont disputer face à Chelsea le 29 mai prochain. Un accord entre les deux clubs a ainsi été trouvé il y a quelques semaines selon le journal, pour un montant environnant les 100 millions d'euros. L'accord entre les Merengues et le Belge est également scellé.

## En référence à l'Armistice de la Seconde guerre mondiale Le cimetière militaire français d'Atakpamé fait peau neuve, des tombes de soldats togolais réhabilités

L'ambassadeur de France a procédé, le 8 mai 2019, à l'inauguration du cimetière militaire français d'Atakpamé en présence des autorités civiles, militaires et religieuses. De source française, la date de l'anniversaire de la victoire sur le régime nazi a été choisie pour la cérémonie en référence aux dates de décès des trois soldats to-

mettant en parallèle le soutien apporté à la France par les troupes d'Afrique pendant les deux guerres mondiales et celui des troupes françaises de Barkhane actuellement au Mali.

Les soldats togolais honorés ce jour et dont l'histoire est encore à écrire servaient sous le drapeau français dans le régiment des ti-

bassade de France en avril 2019 en collaboration avec la mairie d'Atakpamé.

La cérémonie a permis outre le dépôt de gerbe en mémoire de ces soldats, la remise de la médaille de la défense nationale à deux officiers togolais ayant œuvré efficacement à la coopération militaire franco-togolaise. L'hymne togolais



golais identifiés sur un total de quinze reposant dans le cimetière. A l'occasion, l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizey, a rappelé le lien entre l'Afrique et la France en

railliers du Dahomey-Togo. Leurs tombes ont été redécouvertes par la population du quartier de Oke-Ekpa en novembre 2018 et ont fait l'objet d'une réhabilitation par l'am-

chanté par le groupe des « Volontaires de l'engagement citoyen » de la ville a conclu la cérémonie avant le vin d'honneur offert aux autorités présentes.

## En réponse aux demandes croissantes de la clientèle, et par souci de gain de temps ASKY lance son appli mobile !

(suite de la page 4)

ECOBANK. La compagnie est une société commerciale de droit privé gérée par des professionnels expérimentés issus d'Afrique,

avec Ethiopian Airlines comme partenaire stratégique.

ASKY exploite actuellement une flotte de Nouvelle Génération de 8 avions dont un (1) Boeing

737-800, cinq (5) Boeing 737-700 et deux (2) Dash Q-400. ASKY dessert vingt-deux (22) villes dans vingt (20) pays en Afrique de l'Ouest et du Centre

## Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre Les prêts des banques du Togo en hausse, à 58 milliards la première semaine de mai

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 30 au 06 mai 2019, des prêts à hauteur de 53,700 milliards, contre 69,700 milliards une semaine plus tôt ; et des emprunts à 37,700 milliards, contre 48,200 milliards la semaine précédente. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 483,800 milliards, contre 561,450 milliards la semaine qui a précédé, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont, notamment à un jour pour 25,000 milliards, et à une semaine pour 17,700 milliards, et les emprunts à douze mois pour 2,500 milliards. A l'échéance d'un jour, le taux moyen pondéré s'est situé à 4,60%. Les taux minimum et maximum sont fixés à 3,10% et à 6,25% respectivement. A une semaine, ces taux sont à 3,93%, à 2,50% et à 6,50%.

En termes de prêts, les établissements de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso enregistrent 127,150 milliards et 103,000 milliards respectivement, dont 13,500 milliards à un mois pour les premiers. Aux taux respectifs de 3,89%, 3,50% et

7,00%. Le Bénin, le Sénégal et le Niger font 77,100 milliards, 74,650 milliards et 42,200 milliards. Le Mali fait 6,000 milliards, tandis que la Guinée-Bissau ne participe à aucune opération.

En termes d'emprunts, les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal font 203,600 milliards et 77,700 milliards respectivement. Le Mali et le Bénin enregistrent 76,900 milliards et 45,500 milliards respectivement ; dont 7,000 milliard à deux semaines pour le Bénin. Aux taux respectifs de 4,97%, 3,20% et 6,50%. Le Burkina Faso et le Niger font respectivement 23,000 milliards et 19,400 milliards ; dont 1,000 milliards à trois mois pour le Niger ; aux taux respectifs et identiques de

6,50%.

D'après la Banque centrale, une légère baisse du volume des transactions a été enregistrée au cours du mois de février 2019. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 453,8 milliards en février 2019, contre 464,8 milliards en janvier 2019, soit un repli de 2,4%. Le taux moyen pondéré de ces opérations est ressorti à 4,99%, contre une réalisation de 5,17% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a diminué de 1,1% pour s'établir à 354,3 milliards et le taux d'intérêt moyen sur ce guichet est ressorti en baisse à 4,96%, contre 5,16% le mois précédent.

### Au Bénin

## Augmentation appréciable de la campagne agricole 2018-2019

La production agricole béninoise a connu une augmentation appréciable au cours de la campagne agricole 2018-2019 par rapport à la précédente, a annoncé le ministre béninois de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Gaston Kossi Dossouhoui. « Cette aug-

mentation de la production agricole au cours de cette saison est fondamentalement due aux mesures d'incitations prises par le gouvernement en faveur des producteurs », a-t-il expliqué cité par Chine nouvelle.

(suite à la page 7)

# GAGNE JUSQU'À 10 000 000 FCFA AU TIRAGE!



LA TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2019

ÇA SE PASSE AU TOGO!



\*Achète à 200 FCFA tes tickets de la TCE 2019, gratte et gagne des tickets gratuits ou des lots en espèces allant de 200 FCFA à 500.000 FCFA !

\*Garde tes tickets non gagnants pour le tirage des lots intermédiaires pour remporter jusqu'à 100.000 FCFA !

\*Découvre trois fois «  », et gagne un séjour dans un hôtel de luxe de la place et ta participation au grand tirage régional!

2470, Avenue de la chance Tél: (00228) 22 53 57 00 / 22 35 57 02 Fax : (00228) 22 51 35 08  
 BP :895 Lomé – TOGO E-mail : lonato@lonato.tg / site web. www.wwww.lonato.tg



## PUDC

## Grand-Lomé a ses ouvrages

Etonam Sossou

Plusieurs ouvrages socio-collectifs de base, réalisés dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), ont été remis aux communautés le 10 mai 2019, dans le Grand-Lomé. Il s'agit entre autres de hangars de marché, forages photovoltaïques, blocs de latrines construits au profit des populations d'Attigou, Akodesséwa -Kponou, Baguida, Kpota-Colas, Tokoin-Tamé, Adodogomé, Aflao -Gakli, Lankouvi et Totsigan. D'un coût total de 299.498.450 (deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent cinquante) FCFA et réalisés par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), ces ouvrages ont été financés par



l'Etat togolais et le Japon.

" Ces infrastructures vont permettre aux populations d'améliorer leurs conditions de vie à travers l'accès à l'eau potable et un meilleur assainissement d'une part, et d'autre part, leurs revenus à travers un meilleur écoulement des produits dans un cadre plus propice aux échanges commerciaux ", a déclaré le représentant-résident du programme des

nations unies au Togo, Aliou Dia, à la cérémonie d'inauguration des ouvrages.

Pour la ministre du développement à la base, Mme Victoire Tomégah Dogbé, la participation des communautés bénéficiaires sous diverses formes a fortement contribué à la réalisation des ouvrages. " A vous vaillantes populations de la préfecture du Golfe, j'adresse toute l'admiration du gouvernement, particu-

lièrement celle du Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, pour votre adhésion parfaite au nouveau paradigme de développement promu par le gouvernement, notamment celui de l'inclusion, de la participation du bénéficiaire et de la prise en charge locale. Les résultats du PUDC constituent une preuve tangible de l'appropriation communautaire du développement

local. Vous tous qui y avez pris part, soyez-en remerciés ", a-t-elle déclaré.

Pour Mazalo Katanga, Directrice générale de l'ANADEB, avec la remise de ces ouvrages aux populations, l'Agence est arrivée au bout de la mission que le gouvernement et le PNUD lui ont confiée dans le cadre du PUDC.

Rappelons en effet, que le 29 novembre 2016, un cadre de partenariat a été signé entre le ministère chargé du développement à la base et le PNUD, dans le cadre de la mise en œuvre du PUDC, donnant mandat à l'ANADEB, bras opérationnel dudit ministère, pour la réalisation des ouvrages qui viennent d'être remis aux bénéficiaires.

## Liste des ouvrages inaugurés

Pour Attigou : 04 hangars de type cantonal ; 1 forage photovoltaïque ; 1 bloc de latrines ; 1 magasin de stockage  
 Pour Akodesséwa Kponou : 1 bloc de latrines  
 Pour Baguida : 1 forage photovoltaïque ; 1 bloc de latrines  
 Pour Kpota Colas : 1 hangar de type cantonal ; 1 magasin de stockage  
 Pour Tokoin Tamé : 1 forage photovoltaïque ; 1 bloc de latrines  
 Pour Adidogomé : 4 hangars de type cantonal ; 1 magasin de stockage ; 1 forage photovoltaïque  
 Pour Aflao Gakli : 1 forage photovoltaïque  
 Pour Lankouvi : 1 forage photovoltaïque ; 1 bloc de latrines

## Mendicité

## Une face cachée de l'escroquerie

Des paresseux multiplient les stratégies pour vivre aux crochets des autres et sèment le doute sur l'existence de vrais mendiants

En ce matin ensoleillé du mois de mai, un jeune homme est couché par terre. Il porte une culotte et est torse nu. Une grande bande collante occupe plus de la moitié de sa poitrine et elle est imbibée de mercurochrome pour faire croire à un saignement. A côté de lui, se trouvent une pancarte qui indique " S'il vous plaît aidez-moi j'ai besoin d'argent pour me faire opérer d'urgence ", ainsi qu'une petite assiette. Le faux malade ferme les yeux et gémit pour susciter la compassion des passants. Au fur et à mesure que les pièces atterissent dans son assiette, il les récupère et les enfouit dans sa culotte. Après trois heures de temps environ, il se lève, ramasse son matériel et va se positionner à un autre carrefour. A longueur de journée, il sillonne ainsi les marchés, les abords des hôpitaux et des pharmacies, les ministères, les églises et les mosquées. Il modifie le message de sa pancarte au fur et à mesure qu'il change d'emplacement. Finie l'époque du faux aveugle qui tend la main pour demander de l'aide, les escrocs affinent leurs techniques de mendicité.

D'autres se tiennent à un carrefour

ou dans une rue très fréquentée. On voit alors un Monsieur bien habillé avec parfois une mallette en main. Dès qu'il aperçoit un passant, il s'approche et salue poliment : " bonjour monsieur ". Il s'excuse de déranger le passant puis lui expose son problème : " s'il vous plaît j'ai perdu mon portefeuille, j'ai juste besoin de 500 FCFA pour prendre mon taxi ", dit-il. Après avoir reçu la pièce ou le billet de 500 FCFA, il remercie et fait semblant de s'en aller puis revient attendre un autre pigeon. Au début ce n'étaient que des jeunes hommes qui se livraient à ce manège. Aujourd'hui, on y retrouve des femmes portant des bébés, des vieillards avec des cannes en main ou même des fausses femmes enceintes. Le phénomène a tellement pris de l'ampleur qu'on ne sait même plus qui a vraiment besoin d'aide.

Une catégorie de mendiants est constituée de parents irresponsables. Une mère accompagnée de 5 à 6 enfants en bas âge s'assied à un carrefour. Elle pose devant elle un écriteau qui dit : " Je suis veuve, s'il vous plaît ayez pitié de ces enfants ". Le message de la pancarte peut varier d'un jour à un autre. Il y a également l'enfant guide d'aveugle qui attend ses clients au niveau des feux de signalisation. Dès que le feu passe au rouge, il tient son père d'une main, une assiette de l'autre

main et demande l'aumône aux passagers des véhicules. Certains couples s'installent au bord d'une route et envoient leurs enfants mendier. Une fois que l'enfant reçoit de l'argent, il vient le remettre à ses parents et repart chercher de nouveaux donateurs.

Certains mendiants sont plus subtils. Ils forment un groupe de 3 à 4 personnes et commencent à boucher les nids de poule qui sont si nombreux sur nos routes. Pendant ce temps, ils dressent une barrière. A chaque conducteur de véhicule qui passe, ils disent : " grand encouragez nous, on arrange la route pour vous ". Une fois la journée terminée, ils débouchent les trous qu'ils ont faits semblant de boucher durant la journée et le lendemain, ils cherchent une autre route impraticable avec des trous à boucher.

La mendicité est un phénomène qui a pris de l'ampleur au Togo. Dans cette activité, les enfants sont de plus en plus utilisés comme appâts. Ces enfants sont sortis très tôt du système scolaire pour arpenter les rues à longueur de journée. Le risque qu'on court est de se retrouver dans quelques années, avec une génération de jeunes non scolarisés, mal socialisés et n'ayant pas intégré en eux la notion de travail ou de débrouillardise.

## Au Bénin

## Augmentation appréciable de la campagne agricole 2018-2019

(suite de la page 6)

cours du lancement de la campagne agricole 2019-2020, le 19 avril dernier à Glazoué, ville située à environ 250 km au nord de Cotonou, la capitale économique béninoise, le ministre s'est réjoui du fait que presque tous les produits agricoles ont connu une hausse de leurs productions au cours de la campagne agricole 2018-2019. « Au cours de la campagne agricole 2018-2019, les productions végé-

tales ont connu une augmentation allant de 2,3% pour les céréales à 5,3% pour les légumineuses », a-t-il précisé. Il a affirmé que la quantité de coton graine commercialisée au 10 avril dernier est estimée à 673.867 tonnes, ce qui dépasse largement la production de la campagne précédente qui était de 594.000 tonnes. De même, a-t-il poursuivi, la production totale de viande est estimée à 74.200 tonnes contre

72.200 tonnes pour la campagne précédente ; celle du lait est estimée à 122.000 tonnes contre 119.000 tonnes pour la saison précédente.

En ce qui concerne les filières halieutiques, a-t-il expliqué, des actions concrètes ont été engagées en matière d'assainissement et de réhabilitation des plans d'eau et d'appui au développement de la pisciculture.

## Loterie Nationale Togolaise

## COMMENTAIRE DU TIRAGE N°541 DE LOTO KADOO DU 26 Avril 2019

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 542<sup>e</sup> tirage de LOTO KADOO. Lors du précédent tirage de LOTTO KADOO, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans toutes les villes du pays.

Toutesfois, à LOME nous avons recensé quelques gagnants de gros lots. Ainsi, dans la capitale, nous avons recensé un lot de 1.000.000F CFA, un lot de 1.250.000F CFA et un gros lot de 3.750.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 70722, 30134 et 90022.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

La Tranche Commune Entente 2019, ça se passe au Togo !

Grattez vos tickets de la TCE 2019 et si vous découvrez trois fois le symbole « avion », vous remportez immédiatement un séjour d'une semaine, dans un hôtel de luxe de la place et votre participation au grand tirage régional du 26 juillet 2019, où vous pouvez gagner jusqu'à 10.000.000F CFA!

Grattez, si vous trouvez trois fois un montant, vous empochez une fois ce montant! Vous pouvez gagner de 200F CFA à 500.000F CFA

Conservez vos tickets non gagnants au grattage, car ils participent au tirage des lots intermédiaires permettant de gagner jusqu'à 100.000F CFA

La Tranche Commune Entente 2019, c'est chez nous !

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,  
UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO KADOO

## Résultats du tirage N°542 de LOTO KADOO du 10 Mai 2019

Numéro de base

70 59 08 31 79

## LOTO Sam

## COMMENTAIRE DU TIRAGE N°097 DE LOTO Sam du 04 Mai 2019

Le tirage N°098 du LOTO Sam a eu lieu samedi 11 Mai 2019 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Lors du précédent tirage de LOTO Sam, c'est à LOME et à ATAKPAME que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Ainsi dans la capitale, nous avons recensé un lot de 1.000.000FCFA, 1.250.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA, gagnés auprès des opérateurs 70129, 60522 et 90042.

A ATAKPAME, c'est un gros lot de 3.000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente 20042.

Dans les autres villes du pays ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA, qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

## Résultats du tirage N°098 de LOTO SAM du 11 Mai 2019

Numéro de base

79 85 26 21 72

**Le Très Haut Débit**  
**continue son parcours !**



**est désormais présente à**

**VOGAN**  
**&**  
**HAHOTÔÉ**

**Le N°1 de l'internet mobile au Togo**

TOGO CELLULAIRE FILIALE DU GROUPE TOGOCOM



LE LEADER

service client : 888

[www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

[www.twitter.com/togocel](http://www.twitter.com/togocel)

[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

